



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SIVRY

Du JEUDI 14 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le jeudi 14 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SIVRY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de M. Denis MATHIEU, Maire.

	Présent/présente	Absent/Absente	Procuration à :
BACH Sophie		X	DEPRUGNEY
CLAUSSE Frédérique	X		
DEPRUGNEY Thierry	X		
DIEUDONNÉ Sylvain	X		
FRITSCH Jacques	X		
HABERT Vincent	X		
MATHIEU Denis	X		
MÉDÉRIC Stéphane	X		
MIOTKE Christian	X		
THOUVENIN Myriam	X		

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame CLAUSSE Frédérique

Ordre du Jour :

- Démission d'un conseiller municipal
- Dossier de mise en route pour la création d'appartement(s) location
- Etude des Projets pour le montage de(s) dossier(s) de demande de subvention et préparation des orientations budgétaires du BP 2016
- Proposition de dissolution du CCAS
- Divers : Vœux du 23 01 16

Le maire propose d'inclure deux propositions à l'ordre du jour qui sont : Le contrat de la secrétaire renouvellement et le l'intégration dans le pack cosoluce du logiciel CYAN (état-civil) pour le poste de Secrétariat. Accepté à l'unanimité

1) Démission d'un conseiller municipal

Le Maire rappelle la lettre de démission de Monsieur CRISCUOLO Franck en date du 17 novembre 2015, envoyé en préfecture pour validation.

Le Maire propose au conseil municipal de valider cette démission qui est conforme à la réglementation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Mme THOUVENIN Myriam est nommé titulaire au lieu de suppléant au SIS de Moivrons. Deux délégués seront nommés prochainement pour le Sis de Moivrons (suppléant) et au SIS de Nomeny (titulaire).

2) Contrat renouvellement de la secrétaire

Le maire expose que le contrat de Madame COUBRONNE Laurence, secrétaire de mairie actuelle arrive à son terme le 17 février 2016. Il propose de le renouveler soit par un CDD de 2 ans ou de la recruter en fonctionnaire CNRACL pour 10h par semaine (déjà intercommunal de 20h au cdg 54) à compter du 18 février 2016.

Le conseil municipal décide après concertation décide par 6 voix POUR et 4 Voix CONTRE d'ouvrir un poste de fonctionnaire en CDI pour 10h par semaine à compter du 18 février 2016 (adjoint administratif de 2eme classe, cnracl, échelon 8 indice brut 356, majoré 332 ainsi que les indemnités comme précédemment accordés à savoir supplément familiale, IEM coef 2 et IAT coef 4). Le maire est autorisé à faire les démarches pour l'ouverture de ce CDI à compter du 18 février 2016.

3) Intégration du logiciel CYAN de la Pack cosoluce :

Le Maire, informe le Conseil que la secrétaire souhaiterait avoir l'option du logiciel CYAN qui intègre la partie état-civil pour une fluidité des taches de travail.

Le coût du pack en location comme le reste des logiciels est de 360€ annuel selon le devis de l'association des maires de 54.

Après concertation le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité l'intégration de l'option CYAN au poste de secrétariat et autoriser le maire à signer la proposition commerciale avec l'ADM 54.

4) Dossier appartement et travaux à venir dans la commune

Le maire propose de mettre en route le dossier appartement sur l'étude pour envisager les projets de un ou deux logements, la mairie... Et de voir pour faire des devis afin de déposer des demandes de subvention auprès de différents organisme de l'état ou non.

Le conseil municipal après concertation décide à l'unanimité de mettre entre les mains de la commission travaux les études des appartements et bureau secrétariat, ainsi que tous les futurs travaux à venir dans la commune en appliquant un calendrier des priorités afin de les intégrer dans le budget 2016 et les suivants.

5) Proposition de dissolution du CCAS

Le maire expose la possibilité de dissoudre le CCAS pour les petites communes, de réintégrer les dépenses et recettes dans celui de la commune.

Après concertation le conseil municipal refuse par 8 voix de dissoudre le CCAS et 2 abstentions, préfère le laisser ainsi pour une toute discrétion des échanges et choix des délégués au sein du CCAS.

6) DIVERS : les Vœux 23 janvier 2016 à la salle des fêtes à 16h.

Levée de séance à 21h45.

Le Maire
Denis MATHIEU



Délibérations envoyées en préfecture le 20/01/2016

Conforme au registre des délibérations et Rendues exécutoires le 20/01/2016